

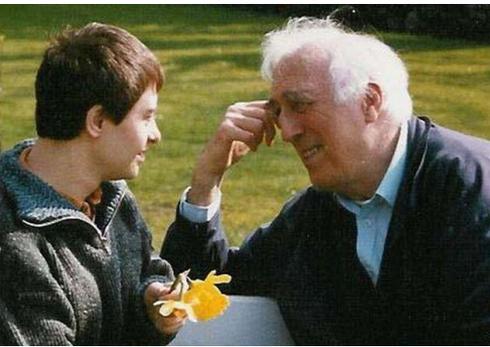
**Assemblée générale  
de l'association des  
Amis de Cléophas**

Lundi 9 mai 2016

# Assemblée générale des Amis de Cléophas

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de l' AG de 2015
2. Rapport moral
3. Rapport financier
4. Conseil d'administration : élection
5. Projection de la vidéo « LES AMIS DE CLÉOPHAS »
6. Projet de création d'une ARCHE EN VAL DE MARNE
7. Questions diverses



# L'Arche, une aventure humaine et fraternelle



1964 → Jean Vanier achète une maison à Trosly-Breuil et décide de vivre avec Philippe et Raphaël, deux adultes handicapés mentaux...  
L'Arche est née !

2016 → la Fédération de l'Arche c'est  
+ 5000 membres de 140 communautés  
dans 40 pays

# L'Arche, une aventure humaine et fraternelle



Spécificité de l'Arche :

Des hommes et des femmes, avec et sans handicap mental font le choix de vivre sous le même toit, comme on le fait entre amis...

Une vie en communauté



## Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 mai 2015

Michèle Smith, Présidente, ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association le 5 mai 2015 à 20h30, au siège 11 avenue Joffre 94100 Saint Maur des Fossés.

L'association compte à ce jour 197 adhérents. 35 membres sont présents, et 25 ont remis un pouvoir, soit 60 membres présents ou représentés. Aucun quorum n'étant fixé pour la tenue des assemblées générales ordinaires, la réunion peut donc régulièrement délibérer.

### Ordre du jour :

- Le rapport moral de l'association,
- Le rapport financier et l'équilibre de nos comptes,
- L'avancement du projet d'implantation d'une Communauté de l'Arche en Val de Marne
- Le renouvellement du Conseil d'administration
- La cotisation 2016

### 1. Rapport moral de la Présidente qui relate nos nombreuses activités :

- ✓ 10 rencontres de Catéchèse spécialisée rassemblant une quinzaine de jeunes.
- ✓ Janvier = 8<sup>ème</sup> gala Handi-Cirque à Paris
- ✓ Février = Fête de la Lumière à Fontenay
- ✓ Avril = Pèlerinage du FRAT à Lourdes pendant 5 jours avec 11000 lycéens des aumôneries d'Ile de France
- ✓ Juin = 2<sup>ème</sup> Jeux Handi-Cap-sur le Sport à St Maur
- ✓ Juin = Fête de fin d'année avec toutes nos familles
- ✓ Septembre = 50 ans de l'Arche à Paris

Décision n°1 → le rapport moral de l'Association est approuvé à l'unanimité

# 1. Approbation du compte-rendu de l' Assemblée Générale du 5 mai 2015

→ envoyé le 4  
octobre 2015

## 2. Nos activités en 2015

10 rencontres de  
Catéchèse pour 20  
jeunes inscrits et une  
quinzaine à chaque  
rencontre



# 11 avril → La Passion à Ménilmontant



Du 7 mars  
au 19 avril 2015

**La Passion**  
à Ménilmontant

NOUVELLE MISE EN SCÈNE !  
La Passion à Ménilmontant  
33 ans  
1982 - 2015



mise en scène  
**Hugues BACIGALUPO**  
récitant  
**Michael LONSDALE**  
musique  
**René AUBRY**  
avec  
35 comédiens  
[lapassion.fr](http://lapassion.fr)



*Procès et mort du Christ*

© Gambetta  
© 24, 04, 14  
**LOCATION 01 46 36 98 60**  
[www.menilmontant.info](http://www.menilmontant.info)

**Théâtre de Ménilmontant**  
15, rue du Retrait - 75020 PARIS

22 au 25 mai →



6 juin →

Découvrir  
Partager  
Vibrer

*en* **LES 4 JEUX  
HANDI  
CAP SUR LE SPORT**

à Saint-Maur

Samedi 6 juin 2015 - de 13h à 18h

Entrée libre

**ST MAUR**  
vga

STADE CHERON - CENTRE BROSSOLETTE

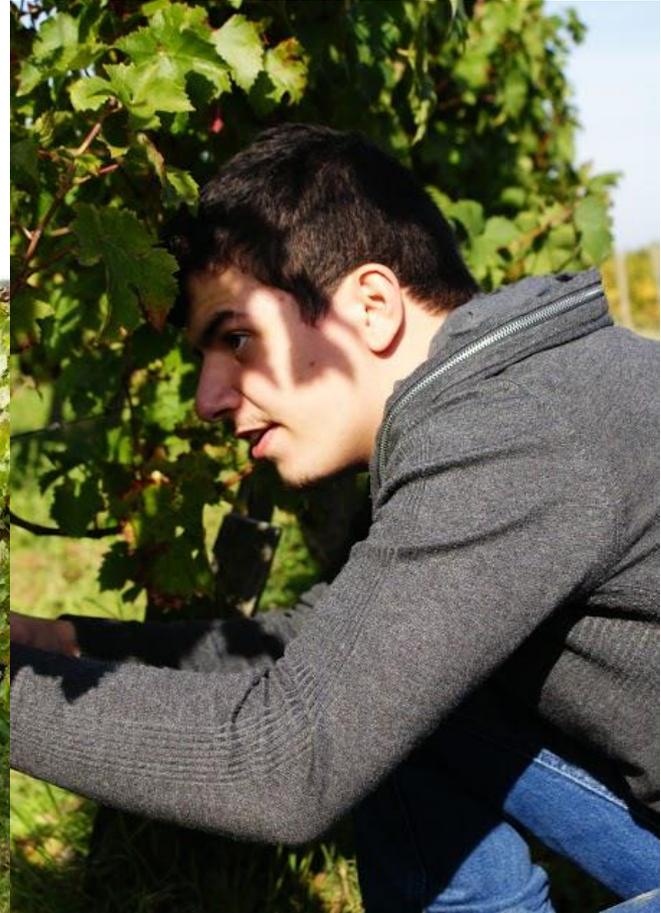
[www.vga-fr.org](http://www.vga-fr.org)



# 6 septembre → Journée des Associations



10 octobre → Vendanges



Assemblée générale des Amis de Cléophas  
9 mai 2016



15 novembre →

A vertical event poster with a background of curved, metallic-looking lines in shades of brown and gold. At the top, the text "un événement en famille" is written in white and orange. Below the text, there are white silhouettes of a family walking. At the bottom, the date "15 novembre 2015" is written in orange, and the time "de 14h à 17h" is written in blue. A blue horizontal bar is positioned above the time.

un événement en famille

*15 novembre 2015*

de 14h à 17h

Assemblée générale  
9 mai



Contact : Annette Salina 01 45 21 24 39  
Cathédrale Notre-Dame de Créteil  
anette.salina@eocv-créteil.org  
1 rue Pauline Kéry - 93012 Créteil



# 3 décembre → dégustation-vente des vins de la Rebellerie



# 12 & 13 décembre →



Marché de Noël  
des associations

19<sup>e</sup> édition

Samedi 12  
Dimanche 13  
Décembre  
10h à 19h

PARVIS DU RER  
DE SAINT-MAUR  
CRÉTEIL

*la Provence en fête*

- Stands
- Bourse aux jouets
- Animations
- Tombola

The poster features a central illustration of Santa Claus in a red suit with a white beard, holding a sack of gifts. The background is a warm orange-brown with white snowflakes. At the bottom, there are illustrations of lavender and olives. The text is in a mix of white and red fonts, with the date and location in a purple box.



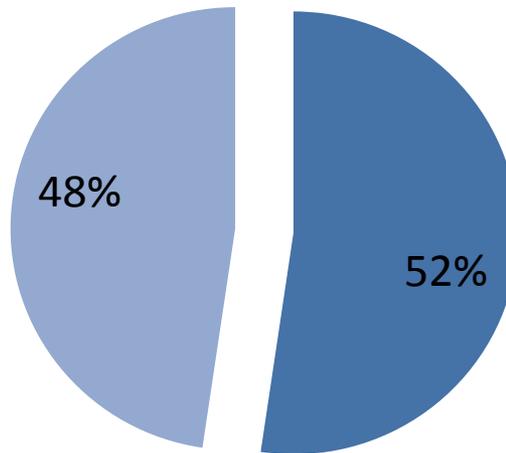
# 3. Rapport financier

- Présenté par nos trésoriers Marie & Brian



# Nos dépenses en 2015

- Dépenses pour l'implantation des foyers d'hébergements de la communauté
- Dépenses pour les activités autour de notre groupe de vie



# Résultats 2015

<b>RESULTAT 2015</b>		<b>18,09</b>	
<b>RECETTES</b>		<b>DEPENSES</b>	
		<b>ADMINISTRATIF</b>	<b>206,82</b>
<b>COTISATIONS</b>	<b>8 610,50</b>		
<b>SUBVENTIONS MAIRIE</b>	<b>2 441,00</b>	Provisions pour études de faisabilité	<b>9 300,00</b>
<b>DON</b>	<b>3 190,00</b>	<b>COMMUNICATION</b>	<b>1 924,58</b>
<b>VENTE TEE-SHIRT</b>	<b>90,00</b>	<b>MANIFESTATION DIVERSES</b>	<b>368,00</b>
<b>MARCHE NOEL</b>	<b>1 174,50</b>	<b>MARCHE NOEL</b>	<b>584,01</b>
<b>VENDANGE REBELLERIE</b>	<b>1 210,00</b>	<b>VENDANGE REBELLERIE</b>	<b>2 912,00</b>
<b>INSCRIPTION FRAT ET SUBVENTION 2015</b>	<b>3 322,50</b>	<b>FRAT 2015</b>	<b>4 725,00</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>20 038,50</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>20 020,41</b>

<b>BILAN 2015</b>	<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>
		<b>RESULTAT 2015</b>	<b>18,09</b>
		Réserves	<b>66,32</b>
<b>Sous-total</b>	<b>0,00</b>	<b>Sous-total</b>	<b>84,41</b>
<b>MARCHE NOEL à recevoir</b>	<b>200,00</b>	Dépenses à rembourser	<b>303,64</b>
<b>SUBVENTION MAIRIE à recevoir</b>	<b>2 000,00</b>	Provisions pour études de faisabilité	<b>16 245,94</b>
<b>BANQUE</b>	<b>14 433,99</b>		
<b>Sous-total</b>	<b>16 633,99</b>	<b>Sous-total</b>	<b>16 549,58</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>16 633,99</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>16 633,99</b>

# Des donateurs de plus en plus nombreux

- Subventions de la Mairie de Saint-Maur
- Soutien de plusieurs écoles par des opérations « bol de riz »
- Soutien de professions libérales qui nous ont fait des dons
- .... Soutien très fort de nos 265 adhérents dont les dons augmentent chaque année

**MERCI !!**

# Budget prévisionnel 2016

BUDGET PREVISIONNEL 2016			
RECETTES		DEPENSES	
COTISATIONS	9 000	ADMINISTRATIF	250
DON	2 000	COMMUNICATION	1 500
VENTE TEE-SHIRT	100	PARTICIPATION MANIFESTATIONS	2 250
MARCHE NOEL	1 200	MARCHE NOEL	800
DON POUR PROJET	80 000	EMPLOI TREMPIN	7 500
Subvention pour manifestations diverses	2 000	ETUDE(S) de faisabilité	12 000
		PROVISION POUR APPORT POUR ACQUISITION DE TERRAIN	70 000
INSCRIPTION FRAT/ DON ET PARTICIPATION	11 000	FRAT/ COUT DES INSCRIPTIONS	11 000
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>105 300</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>105 300</b>

# Déduction fiscale

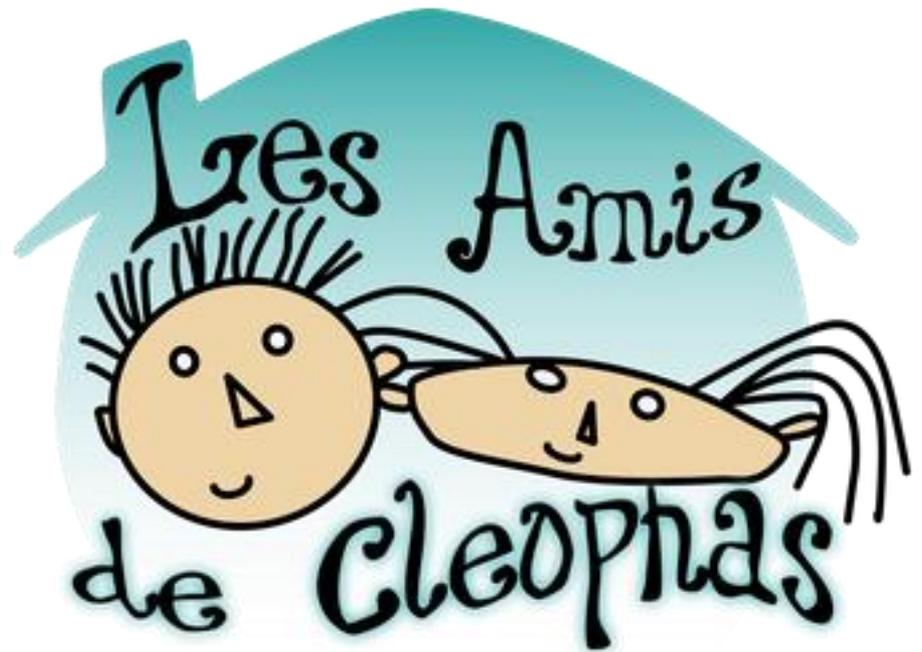
- Depuis fin juillet 2015, nous avons reçu l'autorisation de la Direction départementale des Finances Publiques de délivrer une attestation pour déduction fiscale de 66% des dons reçus
- Les attestations ont été envoyées à tous les donateurs en janvier 2016 → *si pas reçu demander un double*

# 4. Conseil d'administration

- **Présidente** : Michèle Smith
- **Vice-Président** : Mgr Michel Santier
- **Secrétaires** : Agnès Corbasson - Virginie Wion & **Cécile Marque**
- **Trésoriers** : Marie Vuillermoz & Brian Jeffery
- **Communication** : Patricia & Jean-Daniel Russo
- **Administrateurs** : Thierry Wion - Alain Smith & Didier Litrem

## 5. Projection de la vidéo « LES AMIS DE CLÉOPHAS »

Une vidéo réalisée  
par Benoit Poisson  
pour le projet des  
[Amis de Cléophas](#)



# 6. Projet de création d'une ARCHE EN VAL DE MARNE

Un constat : (extrait d'une note remise au Préfet du 94 fin janvier 2016)

## En France

- 47 000 personnes sont classées « sans solution » par l'administration
- 6 500 personnes sont expatriées en Belgique
- 8,3 millions de personnes sont estimées « aidants familiaux » en France pour aider un proche handicapé dans leur famille ou leur entourage

# Un constat :

## En Ile de France

- Le taux d'équipement des structures d'hébergement est seulement de 7/1000 jeunes (21 200 places)
- L'Ile de France a un certain retard en places d'accueil pour tous les besoins → -20% par rapport au reste du Pays
- « Les carences du dispositif médico-social francilien à combler prioritairement concernent d'abord les personnes qui n'ont pas de réponse à leurs besoins « sans solution » ou de façon inadaptée, ou encore qui n'est pas une réponse de proximité » (*rapport ARS-CTRA 15/01/2013 « les enfants dit sans solution à domicile et les placements en Belgique »*)

Un constat :

## **En Val de Marne**

- Au moins 500 jeunes de moins de 20 ans sont classés « sans solution »... mais de nombreuses familles abandonnent et n'ayant plus de dossier d'orientation, ne sont plus identifiées
- Une enquête officielle a été menée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes handicapées) en 2013, mais dont on attend toujours la publication...
- Pour les jeunes accueillis dans les Ets de l'UDAPEI, 46% ont plus de 14 ans, et 5% sont maintenus dans les structures au-delà de 18 ans, faute de place pour eux ailleurs
- Au-delà de 18 ans, à la sortie des IMPro, 19% trouvent une place en internat, dont 2% à l'étranger (Belgique), 69% sont en externat et 12% retournent dans leurs familles
- Le cout d'un hébergement en Belgique serait de 5 000€ / mois, heureusement généralement pris en charge par le Conseil Départemental.

# Une véritable demande

- Créer un lieu d'accueil et d'hébergement
- Parents vieillissants → qui va pouvoir s'occuper de nos enfants handicapés ?
- Demande d'un foyer prenant en compte du devenir spirituel de ces personnes handicapées
- Lieu pérenne de Vie et de Liberté

# La réponse des



- Créer un hébergement correspondant à la loi sur les Lieux de Vie et d'Accueil (2003)
- 4 maisons partagées accueillant chacune :
  - 7 adultes porteurs d'un handicap mental
  - 4 accompagnants
- Créer une Communauté affiliée à la Fédération de l'Arche en France

Chemin :

Code de l'action sociale et des familles

▶ Partie réglementaire

▶ Livre III : Action sociale et médico-sociale mise en œuvre par des établissements et des services

▶ Titre Ier : Etablissements et services soumis à autorisation

▶ Chapitre VI : Autres catégories d'établissements et de services soumis à autorisation

Section unique : Lieux de vie et d'accueil

**Article D316-1**

Modifié par Décret n°2013-11 du 4 janvier 2013 - art. 1

I.-Un lieu de vie et d'accueil, au sens du III de l'article L. 312-1 visé, par un accompagnement continu et quotidien, à favoriser l'insertion sociale des personnes accueillies. Il constitue le milieu de vie habituel et commun des personnes accueillies et des permanents mentionnés au III dont l'un au moins réside sur le site où il est implanté.

A l'égard des mineurs qui lui sont confiés, le lieu de vie et d'accueil exerce également une mission d'éducation, de protection et de surveillance.

II.-Le lieu de vie et d'accueil est géré par une personne physique ou morale autorisée à accueillir au moins trois et au plus sept personnes, majeures ou mineures relevant des catégories énumérées au I de l'article D. 316-2, afin notamment de favoriser leur insertion sociale.

Par dérogation à l'alinéa précédent, l'autorisation mentionnée à l'article L. 313-1-1 peut porter à dix le nombre maximal de personnes accueillies, sous réserve que ces personnes soient réparties dans deux unités de vie individualisées et que ces unités respectant chacune le nombre maximal fixé à l'alinéa précédent, dans le respect de la capacité globale prévue à ce même alinéa.

III.-La structure est animée par une ou plusieurs personnes, dénommées permanents de lieux de vie, qui organisent et garantissent la mise en œuvre des missions mentionnées au I du présent article.

Sans préjudice du recrutement d'autres personnes salariées, la permanence de l'accueil dans la structure est garantie par un taux d'encadrement minimal fixé à une personne accueillante, exprimée en équivalent temps plein, pour trois personnes accueillies, lorsque la structure accueille des personnes relevant des catégories mentionnées aux 1 à 4 du I de l'article D. 316-2.

**Article D316-2**

Modifié par Décret n°2013-11 du 4 janvier 2013 - art. 1

I.-Peuvent être accueillies dans un lieu de vie et d'accueil les personnes relevant des catégories énumérées ci-après :

1. Des mineurs et des majeurs de moins de vingt et un ans relevant de l'article L. 222-5 ;

2. Des mineurs et des majeurs de moins de vingt et un ans placés directement par l'autorité judiciaire en application :

a) Du 3<sup>e</sup> de l'article 10, du 2<sup>e</sup> de l'article 15, du 2<sup>e</sup> de l'article 16 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante ;

b) Du 3<sup>e</sup> de l'article 375-3 du code civil ;

c) Du 5<sup>e</sup> alinéa de l'article 1er du décret n° 75-96 du 18 février 1975 fixant les modalités de mise en œuvre d'une action de protection judiciaire en faveur des jeunes majeurs ;

3. Des mineurs ou majeurs présentant des troubles psychiques ;

4. Des mineurs ou majeurs handicapés ou présentant des difficultés d'adaptation ;

5. Des personnes en situation de précarité ou d'exclusion sociale.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?jeu=ionid=D9D425550DA12685515D3...> 17/11/2015

# Lieux de Vie et d'accueil

➔ une structure qui permet d'accueillir 3 à 7 personnes

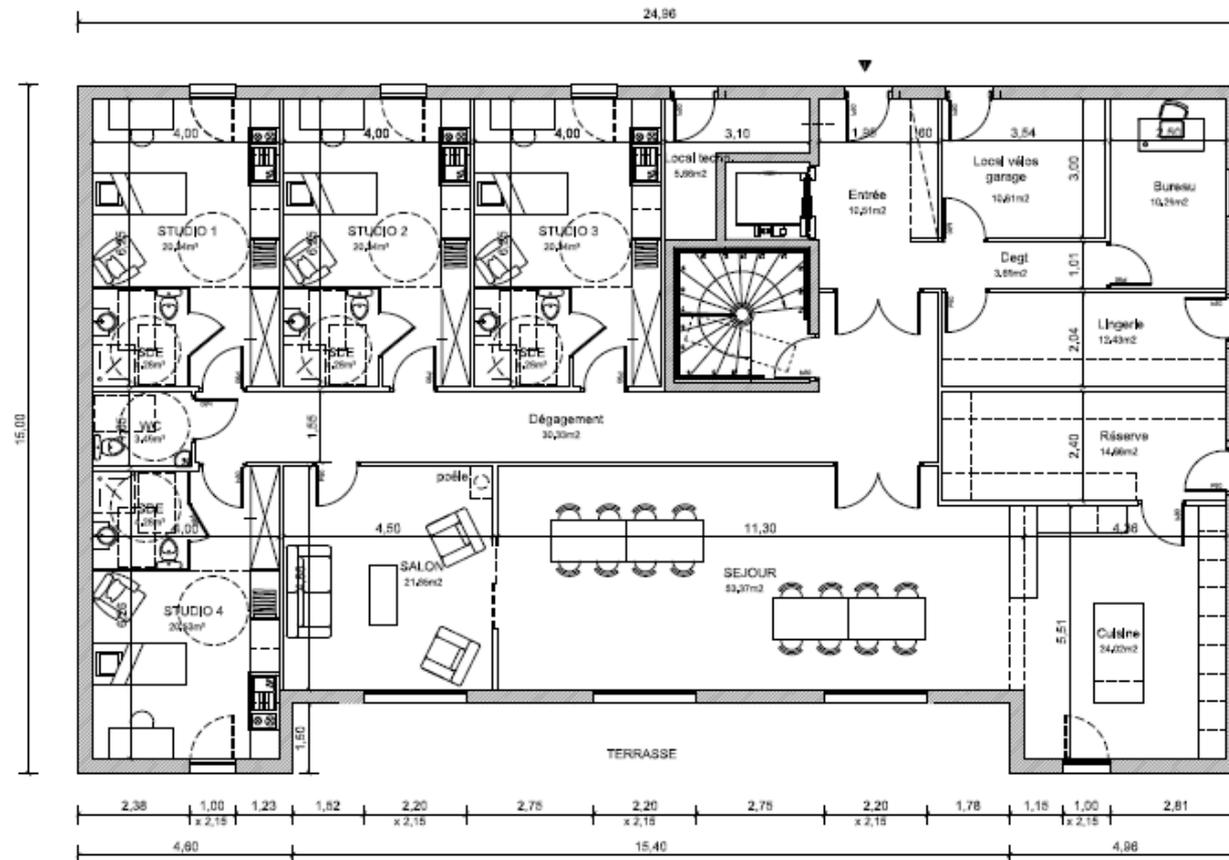
➔ fonctionnement pris en charge par le département (prix de journée négocié en fonction des besoins des personnes accueillies)

➔ ce n'est pas une structure médico-sociale

# Une maison partagée



# Au RdC lieux communs et 4 studios



Maison partagée  
RDC: 300.54m²



# L'Arche en France

- 28/08/2015 → l'Arche en France a missionné Mireille DEREU (Arche à Nancy) pour nous accompagner
- 27+28/11/2015 → Session des 24 Groupes de projet de création d'une Communauté de l'Arche en France
- 23/03/2016 → réunion de travail à l'Arche en France et réception de notre « Feuille de route »

# Val de Marne

- 22/09/2015 → RdV avec Brigitte JEANVOINE – Vice-Présidente du CD94, en charge de la solidarité
- 27/01/2016 → RdV avec Daniel MORLON - Directeur de la DRIEA UT Val de Marne

**→ Nous devons renforcer notre présence auprès de ces instances départementales**

# 4 projets potentiels de grande valeur

1. Boissy Saint Léger
2. Fontenay sous Bois
3. Saint-Maur
4. Thiais

# Boissy Saint Léger



Parc de 11000 m<sup>2</sup> et un  
« château » du XVI  
Nombreuses réunions  
avec :

- la Communauté des Sœurs
- La Mairie → soutien personnel du Maire
- Modification engagée du PLU

# Fontenay sous bois

- Parc de 8000 m<sup>2</sup> constructible
- Construction de 1960 à réaménager
- Abandon du projet au profit d'une autre œuvre

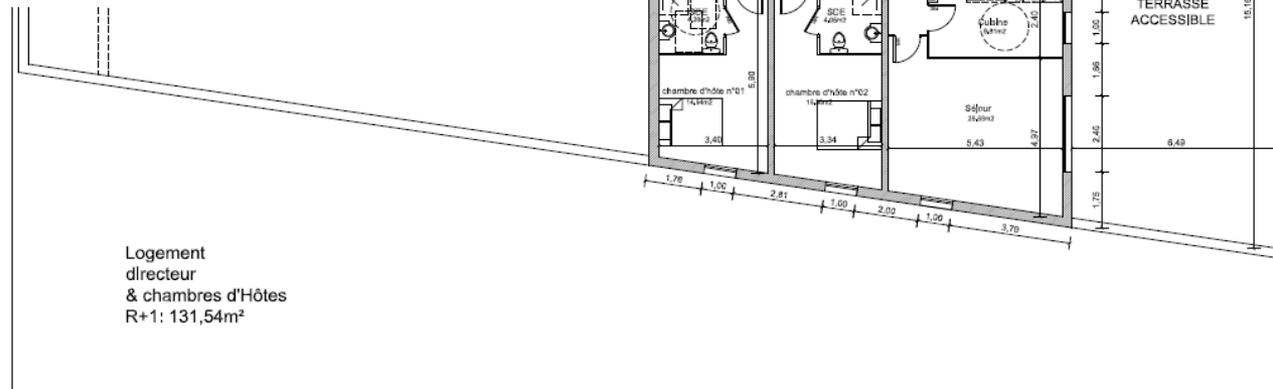
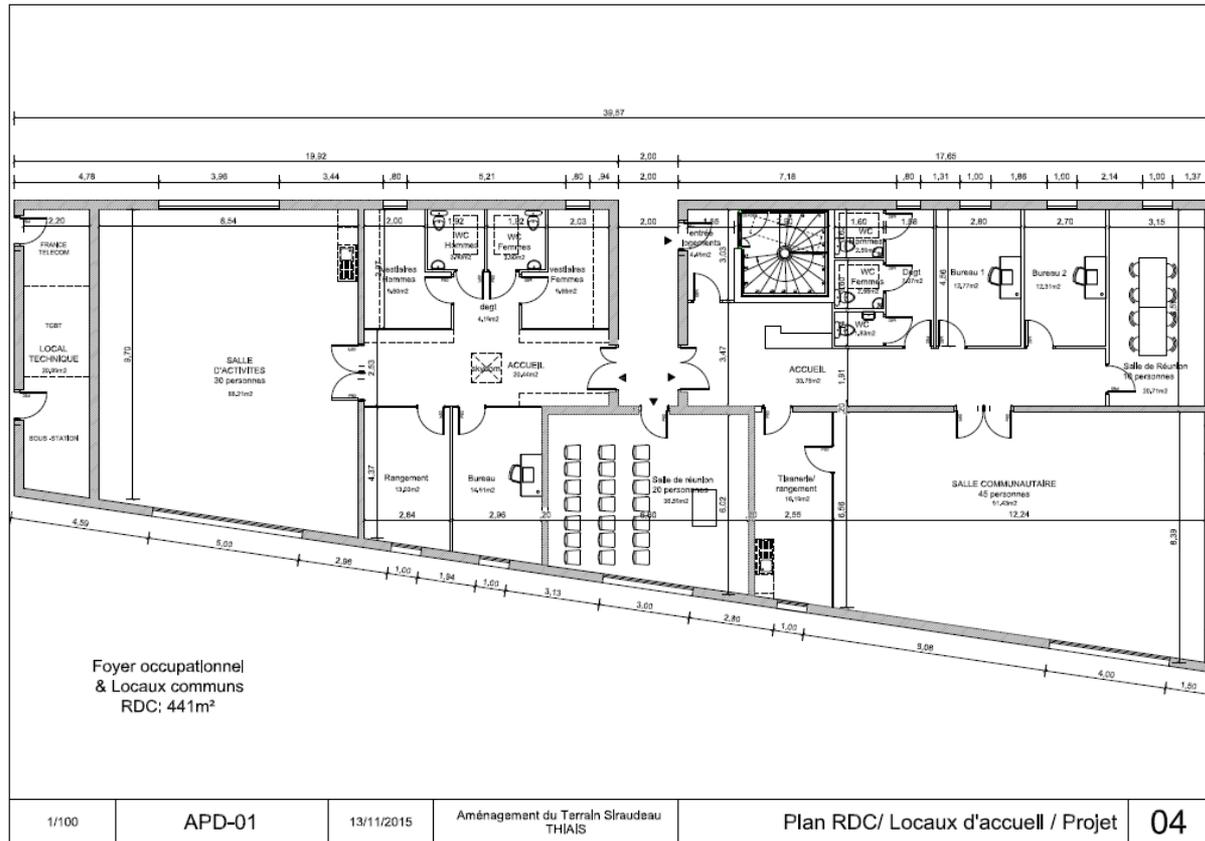
# Saint-Maur des Fossés



- 6 réunions avec la Mairie
- Soutien personnel du Maire
- Immeuble de 54 studios
- Abandon car ne correspondant pas à notre projet
- Recherche d'autres pistes (pavillons disponibles pour réaliser nos 11 studios)



# Centre d'accueil de jour et locaux communs



# 7. Questions diverses



Simon de Cyrène  
RUNGIS



Ouverture d'un lieu d'habitat partagé entre  
personnes handicapées physique et valide

L'association Simon de Cyrène vous invite à une présentation du  
projet des maisons partagées à Rungis

**le 23 janvier 2016 à 14h30**

au 20 rue d'Alsace Lorraine 94100 SAINT MAUR DES FOSSES

Contact :

01.82.96.00.35

contact.rungis@simondcyrène.org



Ensemble, redonnons  
du sens à la vie !

Président d'honneur Philippe Pozzo di Borgo,  
de Simon de Cyrène,  
Auteur du livre « Second souffle »



Philippe Pozzo di Borgo est un homme d'affaires français devenu tétraplégique à la  
suite d'un accident de parapente. Il a raconté son expérience et son retour à la vie dans  
un livre qui a inspiré la film *Intouchables*.

« Le film *Intouchables* en témoigne : le sens de la vie se trouve dans la relation  
gratuite à l'autre. Une promesse de bonheur accessible à tous. »

INVITATION

Une association qui accueille des  
personnes handicapées physiques suite à  
un accident de la vie (IMC – AVC –  
traumatisme crânien ...)

Vivre ensemble avec des compagnons  
valides et invalides

Après l'ouverture de maisons partagées à  
Vanves, Angers... Rungis ouvrira en  
septembre 2016

Soutien du Département pour ce nouveau  
type d'accueil et d'hébergement

Echanges entre nos 2 associations

Si eux y sont arrivés... nous y arriverons  
aussi !

# En 2016

- Poursuivre nos liens avec le Département et la Préfecture
- Obtenir la constructibilité d'au moins un terrain
- Obtenir l'agrément « Projet de l'Arche en France »
- Commencer la recherche de financements

# Merci pour votre soutien

